



1913
1964

LES PREMIERS PRÉSIDENTS

de la Fédération du travail du Nouveau-Brunswick





Insigne du délégué, 1929. Un des insignes remis aux délégués lors de la réunion annuelle du Congrès des métiers et du travail du Canada, tenue à Saint John en 1929. Noter l'image de la cloche des ouvriers, érigée en front de mer à Saint John en 1849 par le Labourers' Benevolent Association (Association bénévole des travailleurs) pour faire respecter la journée de travail de 10 heures. La Labourers' Benevolent Association devint plus tard la section locale 273 de l'*International Longshoremen's Association* (Syndicat international des débardeurs) faisant de ce syndicat le plus vieux syndicat existant dans la province.

University of British Columbia, Livres rares et collections spéciales, Vancouver, New Westminster and District Union Label Trades Council, Souvenirs, #169



LES PREMIERS PRÉSIDENTS

1913
1964

de la Fédération du travail du Nouveau-Brunswick

<i>Avant-propos</i>	1
1. <i>Le fondateur</i> James L. Sugrue (1913–1918)	2
2. <i>L'Acadien</i> Céline A. Melanson (1919–1921)	5
3. <i>Le débardeur</i> James E. Tighe (1921–1929, 1934–1936)	8
4. <i>Le machiniste</i> Eugene R. Steeves (1929–1932)	11
5. <i>Monsieur Travail</i> James A. Whitebone (1932–1934, 1936–1959, 1960–1964) ..	14
<i>Publications</i>	19
<i>Délégués, Congrès 1931, Saint John (photographie)</i>	20

© LHTNB 2011

Publié par le Projet d'histoire du travail au Nouveau-Brunswick, une Alliance de recherche universités-communautés subventionnée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

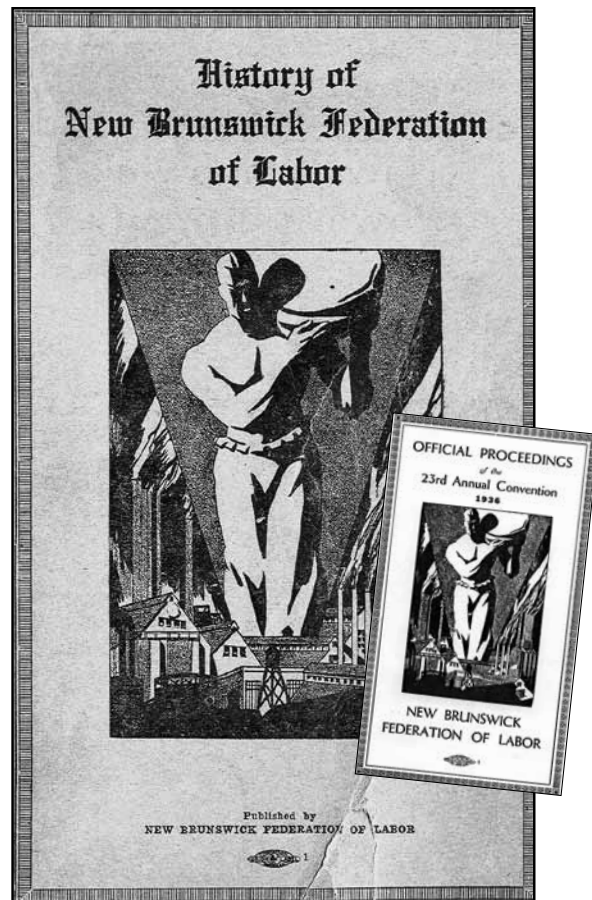
Visitez notre site Web à l'adresse www.lhtnb.ca pour plus de renseignements, de documents et des illustrations portant sur ce thème. Des copies du dépliant sont disponibles sur demande jusqu'à l'épuisement des stocks. Nous encourageons l'utilisation de ce dépliant par des individus, des bibliothèques, des organismes syndicaux et des institutions d'enseignement. Vous pouvez nous joindre a/s :

Department of History
University of New Brunswick
Fredericton, N.-B., Canada E3B 5A3

Texte : David Frank

Remerciements :

Un gros merci à Nicole Lang et à Carol Ferguson qui ont participé à la planification et à la réalisation de ce dépliant; à Réjean Ouellette, qui a traduit les textes et à Mandy Wright, qui était responsable de la conception graphique. Merci également à Christo Aivalis, Robert H. Babcock, Matt Baglole, Jazmine Belyea, Katherine Biggs-Craft, Kenneth Breau, Dana Brown, Ben Conoley, Kim Dunphy, Greg Kealey, Raymond Léger, Don Nerbas, Denise Paquette, Pat Riley, Lisa Pasolli, Robyn Stiles et George Vair pour leurs conseils et leur contribution à la recherche. Les partenaires du projet, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick, le Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson et les Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, ont appuyé nos recherches.



SECTION LOCALE 3471



Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Canada



Avant-propos

Ces pages se veulent une introduction à l'histoire d'un organisme important créé par les travailleurs du Nouveau-Brunswick il y a de cela près de 100 ans. Il s'agit d'une des premières fédérations du travail au Canada, et c'est celle qui a la plus longue histoire ininterrompue. Dans ce dépliant qui présente les premiers présidents de la *New Brunswick Federation of Labour* (Fédération du travail du Nouveau-Brunswick), nous faisons la connaissance de quelques-unes des personnes qui ont collaboré à l'édification du mouvement syndical dans cette province et nous apprenons comment elles ont contribué à l'histoire de notre province. La Fédération elle-même n'a cessé de prendre de l'expansion et de s'améliorer de maintes façons au cours des ans. Par exemple, à ses débuts, la Fédération n'avait pas d'appellation officielle en français; cependant, afin de mieux refléter l'ensemble de ses membres, elle adopta officiellement, durant les années 1980, la désignation « Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick ».

Au fil des ans, notre Fédération s'est dévouée à représenter, à protéger et à promouvoir les intérêts des travailleurs et des travailleuses ainsi que de leur collectivité. Tous les citoyens doivent connaître le rôle joué par le mouvement syndical dans l'histoire de notre pays et de notre province. Nous applaudissons le travail du projet d'histoire du travail du Nouveau-Brunswick qui a su dévoiler cette histoire au grand public.

Michel Boudreau, Président
Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick



Le fondateur

James L. Sugrue (1913–1918)

James Leonard Sugrue
(1883–1930),
fut le premier président
de la *New Brunswick
Federation of Labour*
(Fédération du travail
du Nouveau-Brunswick),
1913–1918.

*History of Saint John Labor Unions,
Compiled and Published by the Saint
John Trades and Labor Council and
Subordinate Unions, Saint John: Conseil
du travail de Saint John, 1929*

Au moment où la *New Brunswick Federation of Labour* (Fédération du travail du Nouveau-Brunswick) fut mise sur pied en 1913, les délégués choisirent James L. Sugrue comme président. Bien qu'il n'ait alors que 30 ans, Sugrue était déjà réputé pour ses talents d'orateur, son sens des responsabilités et son efficacité à faire avancer la cause du mouvement ouvrier. Même si le mouvement syndical à Saint John comptait de nombreuses années d'histoire, Sugrue faisait partie d'un groupe de nouveaux chefs de file qui étaient déterminés à accroître l'influence des travailleurs au Nouveau-Brunswick en renforçant les liens de solidarité à l'échelle provinciale.

James Leonard Sugrue naquit à Saint John-Ouest le 1^{er} septembre 1883 et y grandit dans la communauté ouvrière irlandaise. Sa mère, Mary Josephine Driscoll, était la fille d'immigrants irlandais originaires de Cork; son père, James R. Sugrue, était un immigrant de Kilkenny qui enseigna dans les écoles de la ville durant de nombreuses années. Sugrue et son frère aîné optèrent tous deux pour les métiers de la construction. « Jimmie » Sugrue, comme on l'appelait souvent, devint actif dans le syndicat des charpentiers. C'était un syndicat local établi de longue date qui s'était joint en 1901 à la Fédération américaine du travail, où il formait la section locale 919 du *United Brotherhood of Carpenters and Joiners* (la Fraternité unie des charpentiers et menuisiers). À cette époque, les charpentiers de Saint John revendiquaient vigoureusement des améliorations importantes des salaires et des conditions de travail, et ils furent les premiers aux Maritimes dans leur corps de métier à obtenir la journée de travail de huit heures en 1913. Sugrue devint secrétaire financier de la section locale en 1910, et ses compétences furent davantage reconnues lorsqu'il fut élu président du *Saint John Trades and Labour Council* (Conseil des métiers et du travail de Saint John) en 1912.

Les dirigeants ouvriers de la province discutèrent de plans visant la création d'une fédération du travail en 1912, et Sugrue raviva l'idée en 1913. Il fut déçu par la *Fair Wages Act* (Loi sur les justes salaires) introduite par le gouvernement provincial cette année-là, qui était inadéquate. Il soutenait qu'elle illustrait la nécessité que les travailleurs accroissent leur influence dans les affaires provinciales : « Quel superbe texte de loi. Les travailleurs ont vraiment de quoi être fiers des avocats, des médecins et des hommes d'affaires qui les représentent. [...] Arrêtons de jouer la comédie, mes frères, et venons-en aux affaires sérieuses. Il nous faut une fédération du travail dans cette province et l'heure de sa création est venue. »

À cette époque, seuls les travailleurs de l'Alberta et de la Colombie-Britannique possédaient leur fédération provinciale, et le Nouveau-Brunswick fut la troisième province à emboîter le pas. Une assemblée constitutive eut lieu en septembre 1913 et le congrès de fondation se déroula dans la salle des charpentiers à Saint John en janvier 1914. Avant la fin de l'année, la nouvelle fédération rapportait dans ses rangs 26 syndicats affiliés représentant 3 000 membres. Plus tard cette année-là, la Fédération attira l'attention du pays lorsque le Congrès des métiers et du travail du Canada vint à Saint John pour son assemblée annuelle, tenant pour la première fois ses assises au Nouveau-Brunswick.

Sugrue croyait que les travailleurs devaient utiliser leur influence politique afin d'amener des changements sociaux. Au cours de son mandat, Sugrue rencontrait régulièrement les premiers ministres et les politiciens afin de faire pression en faveur de changements aux lois provinciales, que la Fédération avait endossés lors de ses assemblées. En plus de l'amélioration des salaires et des conditions de travail des travailleurs, ces changements

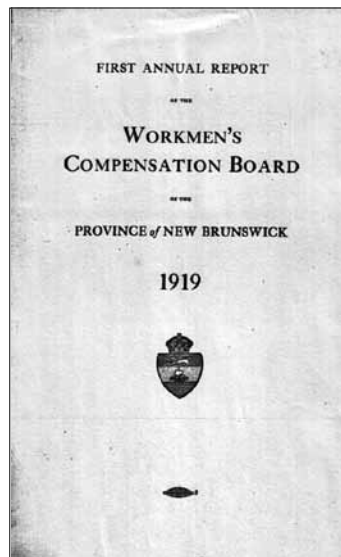
comprenaient la gratuité des livres scolaires pour les enfants, une réglementation accrue en matière de santé et une augmentation des inspections médicales dans les écoles, la représentation des travailleurs dans les offices publics et l'octroi du droit de vote aux femmes au même titre que les hommes. Comme l'a déjà expliqué Sugrue, la cause des travailleurs était importante pour toute la collectivité : « À long terme, nous espérons améliorer les conditions ici à tel point que les gens ne partiront pas dans l'Ouest pour y trouver de meilleurs salaires et des journées de travail moins longues. »

La réalisation la plus importante de Sugrue à titre de président fut la promulgation d'une loi moderne sur l'indemnisation des accidentés du travail. Les lois précédentes destinées à venir en aide aux travailleurs tués ou blessés au travail étaient très inadéquates – les indemnités étaient faibles et les lois exigeaient que les travailleurs ou leur famille se rendent en cour afin de prouver que l'accident était dû à une faute de l'employeur, ce qui plaçait les travailleurs dans une situation où il leur était difficile de refuser tout règlement à l'amiable que les employeurs choisissaient de leur offrir. En réponse à la campagne menée par la Fédération en faveur de l'amélioration de la législation, la province nomma Sugrue et Fred Daley, du syndicat des débardeurs, à une commission royale d'enquête. Après avoir fait enquête sur de récentes réformes adoptées en Ontario et en Nouvelle-Écosse et tenu des audiences au Nouveau-Brunswick, la commission se prononça en faveur d'une nouvelle loi qui reposerait sur les principes de l'assurance et qui serait administrée par une commission indépendante nommée par le gouvernement. Malgré l'opposition de certains employeurs, le gouvernement provincial accepta la proposition, adopta une loi et la promulgua en 1918. Sugrue fut nommé le représentant ouvrier au

sein de la Commission des accidents du travail. Étant l'un des trois membres de la Commission, il se trouvait en position de force pour défendre les intérêts de la classe ouvrière et promouvoir l'amélioration du système.

Même après sa démission de la présidence à la fin de 1918, Sugrue continua de prendre régulièrement la parole lors des assemblées de la Fédération, où il gardait les délégués au courant des travaux de la Commission des accidents du travail. En 1923, son épouse, Estella Newman Sugrue, fut nommée, sur recommandation de la Fédération, à une commission royale provinciale d'enquête sur les allocations maternelles et le salaire minimum des femmes. Bien que le gouvernement ait adopté des lois à cet égard en 1930, il omit alors de les mettre en vigueur.

Sugrue mourut prématurément le 24 juin 1930 en raison de son état de santé qui s'était détérioré apparemment à la suite d'une crise cardiaque survenue deux ans plus tôt. Le *Saint John Trades and Labour Council* (Conseil des métiers et du travail de Saint-John) le décrit comme « un ami et un frère des plus précieux, qui à de nombreuses occasions a démontré sa valeur pour notre mouvement ». C'était là un hommage tout à fait approprié pour celui qui fut le président-fondateur de la Fédération, un homme qui contribua à porter la solidarité ouvrière au Nouveau-Brunswick à un nouveau sommet et qui montra comment une fédération provinciale pouvait réaliser des réformes sociales dont a bénéficié toute la classe ouvrière de la province.



Sugrue a été le premier membre nommé à la Workmen's Compensation Board à sa création en 1918. À noter l'utilisation de l'étiquette de l'imprimeur du syndicat sur la page couverture du premier rapport annuel.

First Annual Report of the Workmen's Compensation Board of the Province of New Brunswick, Saint John, 1919



Céline Antoine Melanson
(1885–1957),
fut le deuxième président de la
*New Brunswick Federation of
Labour* (Fédération du travail
du Nouveau-Brunswick),
1919–1921.

L'Évangéline, 28 février 1952, p.10

L'Acadien

Céline A. Melanson (1919–1921)

Céline Melanson, deuxième président de la *New Brunswick Federation of Labour* (Fédération du travail du Nouveau-Brunswick), était machiniste de chemin de fer à Moncton. Il fut l'un des premiers Acadiens à gravir les échelons du mouvement ouvrier au Nouveau-Brunswick. En choisissant Céline A. Melanson comme président, les délégués reconnaissaient l'importance de Moncton et de ses travailleurs des chemins de fer dans le mouvement ouvrier. Bien qu'il y ait encore peu de francophones parmi eux, les délégués présents démontraient également qu'ils étaient prêts à accueillir un Acadien à la tête d'une organisation syndicale provinciale. En outre, en élisant Melanson, ils choisissaient un travailleur infatigable et compétent qui avait déjà rempli plusieurs mandats en tant que membre de la direction de la Fédération.

Joseph-Céline Antoine Melanson est né le 23 février 1885 dans le village de Sainte-Marie, alors appelé Mont-Carmel, dans le comté rural de Kent. Il était le fils de Salomé Cormier et d'Antoine Melanson, tous deux descendants de familles dont les racines remontaient aux débuts de l'Acadie, au 17^e siècle. Au tournant du siècle, le jeune Melanson fut attiré par les perspectives d'emploi dans la ville de Moncton, située tout près. Le principal employeur de la ville était le chemin de fer Intercolonial, qui comptait plus de 2 500 travailleurs en 1920, dont environ le quart étaient acadiens. Melanson arriva à Moncton à l'âge de 17 ans en 1902 et commença à travailler comme manœuvre dans les ateliers de réparation et d'entretien du chemin de fer, où il fut bientôt promu à des tâches plus pointues en tant que spécialiste et machiniste. Il poursuivit également

son éducation en suivant des cours dans le domaine des affaires et des cours par correspondance.

Les chemins de fer étaient un foyer d'activité syndicale, et dès 1904 il y avait une douzaine de sections locales de syndicat dans les chemins de fer à Moncton. Melanson devint membre du syndicat de son métier, la section locale 594 de l'*International Association of Machinists* (l'Association internationale des machinistes). En 1914, il était au nombre des délégués de la section locale à l'assemblée du Congrès des métiers et du travail du Canada, qui se tint cette année-là à Saint John. Melanson devint aussi délégué aux assemblées de la Fédération du travail du Nouveau-Brunswick. Il en fut élu vice-président en juillet 1915 et à nouveau en 1916 et en 1918. Après la démission de James Sugrue, Melanson était le candidat tout désigné pour la présidence, à laquelle il fut élu en mars 1919.

La fin de la Grande Guerre suscita de grands espoirs pour les travailleurs et les travailleuses partout au pays, et le Nouveau-Brunswick n'y faisait pas exception. Lors du congrès de 1919, les délégués adoptèrent un programme de reconstruction qui réclamait un avenir meilleur pour les travailleurs du Nouveau-Brunswick : « La guerre mondiale a amené tous les gens à se rendre pleinement et profondément compte de la menace que le contrôle autocratique des activités et de la destinée de l'humanité pose pour la civilisation. » Le programme exigeait la mise en œuvre de nombreuses réformes afin de « promouvoir la démocratie dans l'industrie », dont la plus importante était la pleine reconnaissance du droit à la syndicalisation, y compris pour les employés de la fonction publique. Le programme prévoyait également l'instauration de la journée de travail de huit heures, la parité salariale aux femmes et aux hommes pour un travail égal, et

l'interdiction d'employer des enfants de moins de 16 ans. Le document se terminait en déclarant en des termes sans équivoque l'importance du mouvement syndical pour la province : « Aucun élément dans cette province n'est plus profondément concerné par l'avenir de la province que la classe ouvrière. »

Melanson s'attendait à ce que le mouvement syndical remplisse son rôle en tant que l'une des principales institutions de la société néo-brunswickoise. Lorsqu'ils convoquèrent le congrès de 1920, Melanson et le secrétaire-trésorier, George R. Melvin, pressèrent tous les syndicats du Nouveau-Brunswick d'y envoyer des délégués : « [...] nous avons besoin de l'appui de chaque syndicat de cette province – que ce congrès soit le plus réussi de toute l'histoire de la Fédération ». Il s'ensuivit qu'il y avait presque le double de délégués cette année-là. L'année suivante, en 1921, le congrès fut l'assemblée provinciale du monde ouvrier la plus représentative jamais tenue à ce jour, avec 98 délégués inscrits de neuf centres, représentant 7 000 travailleurs. À titre de président, Melanson exhorta les membres des syndicats à poursuivre leurs objectifs en s'engageant dans l'action politique sur la scène municipale et provinciale et en collaborant avec d'autres groupes, y compris les agriculteurs et les enseignants, en vue d'obtenir des réformes sociales. Il contribua lui-même à étendre l'influence du monde ouvrier par son élection au Conseil municipal de Moncton en 1919. Il était l'un de plusieurs candidats issus du monde ouvrier qui furent élus au Conseil municipal et le premier Acadien élu au poste de conseiller général; il fut réélu en 1920 et en 1921.

Melanson quitta son poste de président à l'issue du congrès tenu à Saint John en 1921. On lui rendit hommage et on lui remit un présent lors d'un banquet

offert à l'hôtel – syndiqué – Prince William. Plus tard la même année, Melanson devint greffier municipal adjoint à l'hôtel de ville de Moncton et fut ensuite promu au poste de percepteur d'impôt, qu'il occupa jusqu'à son départ à la retraite en 1952. Comme le souligna le journal *L'Évangéline* en 1921, la nomination de Melanson comme fonctionnaire de la municipalité était un succès important pour les Acadiens de Moncton : « C'est le premier français qui arrive à un emploi de ce genre et cela en dit beaucoup sur l'habileté et le tact de notre concitoyen. » Melanson finit par émerger comme l'un des plus éminents citoyens de Moncton; parmi ses nombreuses activités, il a été membre fondateur du Cercle catholique de la jeunesse acadienne et il a agi comme membre du conseil d'administration de *L'Évangéline* durant plus de 25 ans.

Un journaliste décrivit Melanson comme « l'un de ces bons ouvriers qui restent trop cachés ». À sa mort le 20 mai 1957, Melanson était une personnalité si importante que peu de gens se souvenaient que son chemin vers la notoriété avait commencé dans les ateliers ferroviaires et le mouvement ouvrier. Néanmoins, il continua de s'intéresser aux questions ouvrières jusqu'à la fin. En janvier 1940, il assista à la convention de la Fédération du travail en tant que délégué de la section locale 51 du *Moncton's Civic Employees Federal Union* (Fédération des employés municipaux de Moncton), le précurseur de la section locale 51 du *Canadian Union of Public Employees* (Syndicat canadien de la fonction publique). En 1944, il fut nommé à la Commission de la Fonction publique, l'organisme responsable de l'embauche des fonctionnaires provinciaux, poste qu'il occupait encore durant les dernières années de sa vie. Moins d'un an avant sa mort, Melanson assista à la 44^e assemblée annuelle de la Fédération du travail du Nouveau-Brunswick en août 1956, où il reçut un accueil enthousiaste en tant que seul

ancien président encore vivant de l'organisme. À cette époque où la Fédération du travail s'apprêtait à fusionner avec le Conseil du travail du Nouveau-Brunswick afin de devenir plus inclusive, Melanson représentait un lien important avec les premiers jours de l'organisme.



Céline A. Melanson, avec son petit-fils Guy «Spique» Cormier et sa fille Fernande, devant sa résidence, au 55 rue York, à Moncton, en 1942.

Denise Spencer, petite-fille de Céline Melanson



James Edmund Tighe
(1880–1937),
fut le troisième président
de la *New Brunswick
Federation of Labour*
(Fédération du travail du
Nouveau-Brunswick),
1921–1929, 1934–1936.

*History of Saint John Labor Unions,
Compiled and Published by the Saint
John Trades and Labor Council and
Subordinate Unions, Saint John: Conseil
du travail de Saint John, 1929*

Le débardeur

James E. Tighe (1921–1929, 1934–1936)

Au moment où il fut élu président de la *New Brunswick Federation of Labour* (Fédération du travail du Nouveau-Brunswick) en 1921, James Tighe était déjà une figure marquante du mouvement ouvrier, à la fois au Nouveau-Brunswick et à l'extérieur. À titre d'officier de l'*International Longshoremen's Association* (l'Association internationale des débardeurs (AID) à Saint John, Tighe était responsable du fonctionnement de l'un des syndicats les plus anciens et les plus puissants de la province. Co-fondateur de la Fédération en 1913, il avait rempli plusieurs mandats comme vice-président et avait aussi atteint un poste de haut niveau dans son syndicat international à titre de vice-président. Tant les gouvernements que les employeurs le connaissaient comme un grand défenseur des intérêts des travailleurs du Nouveau-Brunswick.

James Edmund Tighe a été baptisé à Saint John, le 22 mars 1878. Il était le fils de Mary Ellen Driscoll, native de Nouvelle-Écosse, et de Patrick Tighe, natif d'Irlande, un manoeuvre du secteur nord de Saint John. Il fréquenta l'école St. Peters puis travailla sur les chemins de fer, d'abord comme serre-frein sur le chemin de fer Intercolonial. À l'instar de nombreux jeunes des Maritimes, Tighe passa également plusieurs années dans l'Ouest canadien et aux États-Unis, où il travailla sur diverses voies ferrées. À son retour à Saint John, il trouva du travail sur les quais. Il devint actif dans le syndicat des débardeurs, dont la longue histoire à Saint John remontait à l'époque où elle avait vu le jour sous le nom de *Labourers' Benevolent Association* (Association bénévole des travailleurs), en 1849.

Au début du 20^e siècle, les débardeurs avaient besoin de renforcer leur syndicat afin de surmonter les divisions locales et de négocier avec les grandes sociétés ferroviaires et de transport maritime. Tighe fut élu au conseil exécutif local en 1909 et devint un promoteur de l'AID, qui cherchait à s'étendre en dehors du territoire d'origine des Grands Lacs vers les ports de l'Atlantique et du Golfe. En 1911, les débardeurs de Saint John reçurent leur charte en tant que section locale 273 du syndicat international, et Tighe fut employé à compter de 1912 comme agent syndical de la section locale. Élu pour la première fois au conseil exécutif international de l'AID en tant que vice-président en 1912, Tighe devint un des principaux représentants de l'AID dans les Maritimes à mesure que de nouvelles sections locales voyaient le jour à Saint John, à Chatham, à Halifax et ailleurs.

En plus de représenter les travailleurs des quais, Tighe fut l'un des membres fondateurs de la Fédération du travail du Nouveau-Brunswick. Dans les premières années de l'histoire de la Fédération, Tighe exerça de fortes pressions pour l'adoption d'une loi sur l'indemnisation des accidentés du travail, une mesure particulièrement importante pour les débardeurs et les employés des chemins de fer. Il fut élu vice-président de la Fédération en 1916 et à d'autres occasions.

Dans la période qui suivit l'élection de Tighe à la présidence de la Fédération en 1921, l'expansion de l'organisme était terminée; seulement 36 délégués assistèrent au congrès de 1922, soit moins de la moitié des participants de l'année précédente. Les conditions économiques se détérioraient dans les Maritimes, et la Fédération devenait moins inclusive et perdait de son influence. La situation s'aggrava lorsque le Congrès des métiers et du travail décida d'expulser de ses rangs

la *Canadian Brotherhood of Railroad Employees* (la Fraternité canadienne des employés des chemins de fer), fondé à Moncton en 1908, parce que celui-ci menaçait l'autorité de certains syndicats internationaux des chemins de fer et qu'il n'y avait pas de place dans la Fédération pour des travailleurs qui appuyaient l'action radicale du *One Big Union* (Une Grande Union). Sous la présidence de Tighe, la Fédération continua de faire pression en faveur de réformes telles que la formation professionnelle, les allocations maternelles, le salaire minimum et les pensions de vieillesse. La Fédération fut également forcée de mener une longue campagne afin de défendre l'indemnisation des accidentés du travail contre le *Lumberman's Association* (l'Association de l'industrie du bois) et d'autres employeurs, qui tentaient d'affaiblir la plus importante réalisation de la Fédération sur le plan législatif.

Au cours des années 1920, Tighe appuya le mouvement de protestation régional dominé par le milieu des affaires et connu sous le nom de Mouvement des droits des Maritimes, pour lequel la défense des intérêts du port de Saint John constituait une cause importante. Tighe éprouvait toutefois des réserves à accorder des faveurs spéciales à l'entreprise privée et insistait pour que « les travailleurs se voient accorder une protection et des garanties pleines et entières ». Son régionalisme apparaissait conservateur à certains égards, car bien qu'il soit lui-même le fils d'un immigrant irlandais, il était enclin à se montrer hostile envers les immigrants d'arrivée récente, affirmant en 1928 que l'emploi de travailleurs « au nom imprononçable » incitait « nos propres hommes à continuer de quitter la province ».

Tighe quitta la présidence de la Fédération en 1929. À cette époque, il était en pleine ascension dans les rangs

du syndicat international. En 1927, il fut élu premier vice-président, n'étant devancé que par le président « King Joe », Joseph P. Ryan, de New York, qui domina l'AID jusqu'au début des années 1950. Tout en occupant un poste de haut niveau dans l'AID, Tighe assistait toujours aux assemblées de la Fédération à titre de délégué, et il fut élu à sa présidence pour une deuxième fois en 1934. Il était consterné parce que le gouvernement conservateur n'avait pas mis en œuvre un certain nombre de nouvelles lois adoptées avec l'appui du mouvement ouvrier. C'était le cas notamment des lois sur les pensions de vieillesse, sur les allocations maternelles et sur le salaire minimum pour les femmes. Comme le dit Tighe : « Ce qu'on a mis tellement d'argent et des années de travail acharné à obtenir, il n'a fallu que quelque temps pour nous l'enlever, et le Nouveau-Brunswick demeure le seul parmi les provinces de ce Dominion à ne pas avoir de législation sociale. » Bien qu'en 1933 la Fédération ait donné son appui à la Cooperative Commonwealth Federation (CCF), dirigée par J.S. Woodsworth, Tighe se disait partisan du Parti libéral.

Lorsqu'il quitta la présidence en 1936, Tighe déclara qu'il désirait laisser la place à des hommes plus jeunes tout en continuant de faire sa « juste part ». Il perdit la vie de façon soudaine l'année suivante dans un accident de la route. Un dimanche soir, à Saint John, le véhicule qu'il conduisait entra en collision avec un tramway sur la rue Main. Il succomba au General Hospital le lendemain, 8 novembre 1937, à l'âge de 59 ans.

Plus d'un millier de personnes prirent part au cortège funèbre de Tighe, y compris des représentants de tous les syndicats de Saint John. Les porteurs étaient deux officiers et quatre anciens présidents de la section locale 273. Un journal rapporta que, pendant que la procession défilait dans les rues, « les citoyens se tenaient debout sur son

parcours, la tête découverte, en l'honneur d'un homme qui a consacré 30 ans de sa vie à servir ses compagnons par ses conseils judicieux et qui a réussi à faire respecter la dignité des travailleurs ». John S. MacKinnon, président de la section locale 273 de l'AID, rappela la contribution de Tighe tant au syndicat des débardeurs qu'au mouvement ouvrier provincial : « Il a été très actif dans le mouvement ouvrier au Nouveau-Brunswick durant les 30 dernières années et il a joué un grand rôle dans l'adoption de lois favorables aux travailleurs. »

Bien que Tighe ait dirigé la Fédération durant une période de faiblesse relative, on voyait des signes d'une montée de l'activisme ouvrier dans plusieurs régions de la province en 1937. Des grèves à la rivière Miramichi et à Minto démontraient que les travailleurs étaient déterminés à laisser derrière eux l'héritage de la Crise de 1929 et à bâtir des syndicats puissants. Sous une nouvelle direction, et souvent au sein de nouvelles organisations, le mouvement ouvrier allait bientôt connaître une forte augmentation de ses effectifs et obtenir une meilleure reconnaissance des travailleurs et des travailleuses du Nouveau-Brunswick.



Un monument syndical. Ce monument situé au cimetière Saint-Joseph à Saint John a été érigé en mémoire de James Tighe par les membres de l'Association internationale des débardeurs.

George Vair



Le machiniste

Eugene R. Steeves (1929–1932)

E. R. Steeves
(1887–1952),
fut le quatrième président
de la *New Brunswick
Federation of Labour*
(Fédération du travail
du Nouveau-Brunswick),
1929–1932.

*History of New Brunswick Federation
of Labor Saint John, Fédération du
travail du Nouveau-Brunswick, 1934*

Eugene Roy Steeves est né à Meadow, une localité rurale du comté d'Albert, le 13 janvier 1887, fils d'Amanda McCuley et Ralph Steeves, un agriculteur prospère qui était un partisan de la ligue orangiste et du Parti conservateur. Dans sa jeunesse, Steeves fréquenta l'école d'Elgin, puis il partit travailler pour le compte du Canadien Pacifique et du Maine Central Railway pendant plusieurs années. Il obtint un emploi de machiniste aux ateliers du chemin de fer Intercolonial (plus tard, le Canadien National) à Moncton en 1912, où il travailla durant les 20 années suivantes. Steeves fut actif au sein de l'Église baptiste durant toute sa vie et fut également engagé dans des sociétés d'aide mutuelle telles que l'Independent Order of Odd Fellows.

Alors qu'il travaillait aux ateliers ferroviaires, Steeves devint membre de la section locale 594 de l'*International Association of Machinists* (Association internationale des machinistes), le même syndicat que favorisait un précédent président, Céline A. Melanson. Le nom de Steeves apparaît pour la première fois quand il fut délégué de la section locale, en compagnie de Melanson, au congrès de la Fédération en 1919. Il fut élu premier vice-président en 1925, puis à nouveau en 1926 et en 1928. À cette époque, il était aussi membre du conseil scolaire de Moncton et il le demeura durant 10 ans. En outre, en 1931 et en 1932, il fut élu échevin au sein du Conseil municipal. Réputé pour ses compétences, Steeves fut élu président de la Fédération du travail lorsque James Tighe démissionna, en 1929.

Son mandat débuta sur une note d'optimisme. Lors des assemblées de 1930, auxquelles le premier ministre était présent, Steeves souligna les progrès remarquables réalisés par les syndicats depuis leurs premiers jours : « Le syndicalisme a maintenant acquis une place prépondérante dans l'État et dans la communauté. » Par conséquent, dit-il, les attentes envers une plus grande sécurité et une reconnaissance accrue étaient élevées : « Nous sommes des travailleurs engagés à améliorer les conditions en matière d'éducation et de protection de nos enfants [...] Si nous subissons la défaite, nous redoublerons d'efforts jusqu'à ce que la situation, telle que nous la voyons, soit corrigée. » Steeves fit alors la promotion de l'embauche d'un secrétaire permanent « afin que la Fédération puisse davantage rester en contact avec le mouvement ouvrier partout dans la province dans l'intervalle entre les congrès. » Il suggéra également que la Fédération accorde son appui à la création d'un journal indépendant « pour l'aider à défendre notre cause auprès du public. »

Les progrès furent lents. En 1930, la province adopta finalement des lois préconisées par la Fédération, dont une loi sur les allocations maternelles, une loi sur le salaire minimum des femmes et des filles, et une loi sur les pensions de vieillesse, mais aucune de ces lois ne fut promulguée et, par conséquent, n'entra en vigueur. Pendant ce temps, le problème le plus grave qui se posait au mouvement ouvrier était la hausse du taux de chômage dans les premières années de la crise économique, comme le reconnut Steeves en 1931 : « Il faudrait remédier à cette situation, car le chômage engendre le mal, qui peut se traduire par une augmentation de la criminalité si rien n'est fait. » Il faisait valoir qu'une diminution des heures de travail et une augmentation des salaires « soulageraient grandement

la situation. » L'année suivante, toutefois, il dénonçait des entrepreneurs sans scrupules qui, dans des projets de secours direct, exigeaient de longues heures de travail et payaient des salaires inférieurs aux normes. Dans un cas, la Fédération avait protesté car des hommes recevaient aussi peu que 2 ¢ l'heure après qu'on eut déduit de leur paie les frais de logement et de repas.

Par ailleurs, la Fédération s'inquiétait également du fait que les travailleurs n'étaient toujours pas représentés à la Commission des accidents du travail deux ans après la mort de James Sugrue, survenue en 1930. À la demande du gouvernement provincial, les syndicats affiliés à la Fédération proposèrent le nom de deux personnes : George Melvin, secrétaire-trésorier de la Fédération, et Steeves. En 1932, le congrès revint cependant à son ancienne formule selon laquelle un seul nom devait être suggéré pour les nominations, et Steeves fut le candidat choisi. En juillet 1932, le gouvernement reconnut enfin la nécessité de remplacer Sugrue et nomma Steeves à la Commission. En acceptant la fonction de vice-président au siège social de la Commission à Saint John, Steeves dut démissionner de la présidence de la Fédération en septembre 1932.

À l'instar de Sugrue avant lui, Steeves considérait son travail à la Commission comme un prolongement de ses services envers les travailleurs et les travailleuses du Nouveau-Brunswick. En 1934, Steeves souligna que la Fédération « avait parrainé et appuyé cette loi dont elle est fière à juste titre, car il s'agit de l'une des principales composantes de la législation sociale de la province. » La Commission siégeait presque tous les jours, évaluant des centaines de réclamations individuelles par année. Steeves fit souvent rapport des travaux de la Commission lors des congrès de la

Fédération, et il fut déclaré par la suite que, grâce à la présence de Steeves à la Commission, « chaque travailleur blessé était assuré que sa réclamation serait traitée avec sympathie. » On s'explique mal cependant que Steeves, au début de son mandat en 1932, n'ait pas appuyé les demandes d'indemnisation de Grace Betts et de Greta Gallant, dont les maris étaient décédés en tentant de secourir des enfants tombés dans un puits de mine désaffecté de Minto. Après que la cause fut portée en appel devant la Cour suprême du Canada, Steeves et la Commission annulèrent leur décision et autorisèrent le versement d'une aide financière aux veuves et à leurs enfants. Cette décision, comme d'autres cas soumis à la Commission, contribuèrent à établir des précédents dans l'application de la loi régissant l'indemnisation des accidentés du travail.

En 1952, Steeves, alors âgé de près de 66 ans et toujours vice-président de la Commission, subit une crise cardiaque fatale. À la suite de son décès, de nombreux hommages lui furent rendus pour son ardeur au travail et son dévouement. Les porteurs lors de ses funérailles incluaient le nouveau ministre du Travail de la province, Arthur Skaling, qui avait commencé sa vie active comme poseur de briques et syndicaliste local à Saint John. Le successeur de Steeves à la présidence de la Fédération du travail, James Whitebone, était également présent. Celui-ci souligna plus tard que Steeves « occupait une place unique dans nos rangs » : « L'ardeur avec laquelle il a agi au nom des travailleurs durant les années où il fut engagé dans le mouvement ouvrier n'a pas ralenti après son entrée en fonction à titre de représentant ouvrier au sein de la Commission des accidents du travail. » Au terme de sa vie, on se souvint de Steeves comme d'un citoyen qui avait servi sa province à titre de dirigeant ouvrier et de fonctionnaire, et qui, dans l'une

et l'autre de ces fonctions, avait œuvré à l'amélioration des conditions de travail pour le bénéfice des travailleurs et des travailleuses du Nouveau-Brunswick.



Mary Anna Beth Stiles et Eugene Roy Steeves au moment de leur mariage, en 1913, probablement chez les parents de la mariée à Mapleton.

Alyssa Martin, Robyn Stiles



Monsieur Travail

James A. Whitebone (1932–1934, 1936–1959, 1960–1964)

James A. Whitebone (1894–1970), fut le cinquième président de la *New Brunswick Federation of Labour* (Fédération du travail du Nouveau-Brunswick), 1932–1934, 1936–1959, 1960–1964. Cette photographie de Whitebone figurait dans un volume publié par la Fédération en 1934 alors qu’il terminait son premier mandat comme président. La contribution de Whitebone à cette publication était un compte rendu intitulé *Why You Should Demand the Union Label* (Pourquoi demander l’étiquette syndicale).

History of New Brunswick Federation of Labor Saint John, Fédération du travail du Nouveau-Brunswick, 1934

James Whitebone (1894–1970) a dominé la scène provinciale du travail pendant tellement d’années que parfois on le qualifiait de « monsieur travail » du Nouveau Brunswick. Tout comme ses prédécesseurs James Sugrue et James Tighe, Whitebone était le fils d’un immigrant qui, dans son cas, arrivait du continent européen. En effet, son père, Jacob, encore enfant, arrive à Saint John en provenance d’Amsterdam et il consacre la plus grande partie de sa vie active à son métier de cigarier et comme marchand de tabac; à sa mort en 1917, il est enterré dans le cimetière juif. James Alexander Whitebone naît à Saint John le 31 mai 1894. Il est élevé au sein de l’Église anglicane de sa mère, Sarah Pentland, et toute sa génération de Whitebone est assimilée à la culture dominante. En novembre 1918, il épousera Lillian Gertrude Lynch, une catholique, et il servira dans le 1^{er} Depot Battalion du New Brunswick Regiment dans les années 1918–1919.

À l’âge de 13 ans, Whitebone commence à travailler comme aide-projectionniste pour une salle de cinéma de Saint John et, plus tard, il travaillera comme électricien de scène et projectionniste pour des cinémas de la région. Il sera notamment un employé du Paramount jusqu’en 1968. Il se souvient avoir rallié les rangs de son premier syndicat en 1912, puis en 1920, il participe à la création de la section locale 440, *International Alliance of Theatre and Stage Employees and Moving Picture Machine Operators* (Alliance internationale des employés de scène, de théâtre et des opérateurs de machines à vues animées) pour laquelle il deviendra le secrétaire et l’agent d’affaires pour de nombreuses années. En 1927, il est élu président du Conseil des métiers et du

travail de Saint John, poste qu'il occupera jusqu'en 1942. Par la suite, il deviendra président du Conseil du travail de Saint John et du district de 1960 à 1963.

C'est en 1920 que Whitebone commence à assister aux réunions de la Fédération du travail et, en 1930, il en devient le premier vice-président. En 1932, à la démission d'E. R. Steeves, il est nommé président par intérim et en sera élu président au congrès de 1933. À cette époque, la Fédération connaît une période difficile en raison de l'augmentation du taux de chômage et de la diminution des effectifs syndicaux. Au mois de juin 1933, alors que la Fédération parraine une division néo-brunswickoise de la Cooperative Commonwealth Federation (CCF), Whitebone présente J.S. Woodsworth à un public de 1000 personnes réunies au Moncton Stadium (Stade de Moncton). Le chef du CCF les exhorte à des réformes radicales dans l'ordre social et économique du capitalisme. Cependant, les opinions politiques de Whitebone sont plus modérées et, plus tard, il les résumera comme suit : « La victoire à vos amis, la défaite à vos ennemis ».

En 1934, l'ancien président James Tighe prend les rênes de la Fédération pendant deux ans et ce n'est qu'en 1936 que commencera véritablement l'ère de Whitebone. Selon ce dernier, la façon la plus efficace d'augmenter le nombre de syndiqués est d'obtenir un soutien juridique pour le droit à la reconnaissance syndicale et aux négociations collectives. En 1937, les pressions politiques de la Fédération auprès du gouvernement provincial sont renforcées par les grèves des travailleurs qui cherchent à obtenir la reconnaissance du *New Brunswick Farmer-Labour Union* dans la région de la Miramichi et celle du syndicat des *United Mine Workers of America* (Mineurs Unis d'Amérique) dans les mines de charbon de Minto. Le gouvernement provincial

promulgue alors la *Labour and Industrial Relations Act* (1938) (Loi sur les relations de travail et sur les relations industrielles) qui approuve l'affiliation syndicale et les négociations collectives, mais Whitebone s'oppose au fait que la loi n'oblige pas encore les employeurs à reconnaître les syndicats choisis par leurs employés.

En temps de guerre, Whitebone appuie la « promesse de non-recours à la grève » adoptée par de nombreux syndicats afin de soutenir l'effort de guerre, mais il objecte aussi qu'il arrive souvent que les employeurs et les gouvernements ne respectent pas les droits démocratiques pour lesquels on se bat à la guerre. Au cours de ces années, le nombre de syndiqués augmente rapidement et, comme l'exprime Whitebone en 1943, « tout travailleur a besoin d'un syndicat et il en aura besoin plus que jamais durant les temps difficiles d'après-guerre ». En 1944, le gouvernement fédéral met en place des mesures d'urgence pour imposer la reconnaissance syndicale et les négociations collectives. Lorsqu'une mesure législative semblable est adoptée au Nouveau-Brunswick par le biais de la *Labour Relations Act* (1945) (Loi sur les relations de travail), Whitebone proteste que la loi exclut les fonctionnaires : « Il est difficile de comprendre pourquoi le gouvernement provincial persiste à refuser de reconnaître les syndicats légitimes de ses propres employés et de négocier avec eux alors que ce même gouvernement promulgue des lois qui obligent les employeurs du secteur privé à le faire et tente de les imposer. »

En 1943, le « Post War Reconstruction Brief » (Mémoire sur la reconstruction d'après-guerre) résume les espoirs des travailleurs pour une réforme sociale et, après la guerre, la Fédération joue un rôle de chef de file en réclamant le plein emploi, moins d'heures de travail, des congés annuels payés, des régimes universels de

pension, des soins de santé et médicaux, la rémunération égale pour les hommes et les femmes qui font le même travail et l'éradication de la discrimination raciale dans les milieux de travail. La Fédération attire de nouveaux membres, y compris plus de femmes que jamais et plus de délégués des régions acadiennes et du Nord de la province. Toutefois, la Fédération subit également les effets des divisions au sein du mouvement ouvrier. Whitebone appuie l'expulsion de syndicats radicaux comme la *Canadian Seamen's Union* (L'Union des marins canadiens) et il est de plus en plus identifié aux Progressistes conservateurs, particulièrement durant les années où l'ancien président du Conseil des métiers et du travail de Saint John, Arthur Skaling, est ministre du Travail. On se penche finalement sur le problème de l'exclusion de l'affiliation de nouveaux syndicats industriels importants en 1956, lorsque le nouveau Congrès du travail du Canada met fin au conflit entre le Congrès des métiers et du travail et le Congrès canadien du travail. Cela entraînera en 1957 la tenue d'une convention « conjointe » de la *New Brunswick Federation of Labour* (Fédération du travail du Nouveau-Brunswick) et de sa rivale, le Conseil du travail du Nouveau-Brunswick. Vice-président du Congrès des métiers et du travail depuis 1939, Whitebone devient maintenant le vice-président du Congrès du travail du Canada. Avec une plus grande unité dans les rangs des travailleurs, dira Whitebone, les buts de la Fédération demeurent inchangés : « la promotion de l'aide sociale et la protection de l'intérêt des travailleurs et des travailleuses du Nouveau-Brunswick, de l'ensemble de la province et des collectivités où nous vivons et travaillons. » Whitebone restera président jusqu'en 1959 alors qu'Angus MacLeod, ancien président du Conseil du travail du Nouveau-Brunswick, remportera la victoire par une faible majorité. Toutefois, un an plus tard, Whitebone

est de retour au poste et il conservera ce titre jusqu'en 1964 où il remerciera les délégués de lui avoir donné la chance d'être à leur service pendant de si nombreuses années en ces termes : « Aucun service rendu n'est plus gratifiant que ceux rendus aux travailleurs, et être choisi pour les représenter et les servir est un privilège et un honneur qui ne doivent pas être pris à la légère. »

Au cours de sa longue carrière, Whitebone a reçu de nombreuses marques de reconnaissance publique. En 1946, le jour de la fête du Canada, il est nommé membre de l'*Order of the British Empire* (Ordre de l'Empire britannique) en reconnaissance des services rendus au mouvement ouvrier et au Canada durant la guerre. En 1956, on lui décerne le *Canadian Picture Pioneers Award* (Prix des pionniers canadiens du cinéma) pour ses services auprès de l'industrie cinématographique. Il a également eu une longue carrière en politique municipale à Saint John où il a été élu une première fois à titre de conseiller en 1936. Whitebone sera nommé adjoint au maire en 1958 et il deviendra maire en 1960, à la suite du décès du maire de l'époque; cependant, il ne remportera pas les élections suivantes.

Whitebone était un dirigeant syndical pragmatique et souvent circonspect. On l'a déjà décrit une fois comme « un grand six pieds de 192 livres à l'allure austère », mais on se souvient également de lui comme d'un homme courtois et tranquille qui, au cours de ses dernières années, était souvent accompagné de son épagneul. Un observateur a écrit à son sujet « qu'il pouvait être énergique, mais qu'il préférerait rester calme et négociateur de façon raisonnable et sensée plutôt que de se laisser guider par les émotions ». Au cours de son mandat à la présidence, Whitebone verra le nombre de membres passer d'un maigre 3000 à presque 20 000, un total qui

atteindra plus de 30 000 vers la fin de sa vie. Whitebone s'est éteint le 17 février 1970 et il est inhumé au cimetière Holy Cross. On a été témoin de nombreuses marques d'appréciation en reconnaissance de ses longues années au service du mouvement syndical et de la vie publique dans la province. Ainsi, le président de la Fédération, Paul LePage, soulignait une de ses importantes réalisations : « Il a œuvré comme président de la Fédération à un moment où les syndicats n'étaient pas reconnus et il a dû surmonter beaucoup d'obstacles pour donner aux travailleurs la reconnaissance de la société et des gouvernements. » L'éditorial d'un journal intitulé « Mr. Labor's Long Service » (Les longues années de service de M. Travail) déclarait : « Le Nouveau Brunswick, qui a été enrichi par sa présence, subit aujourd'hui une lourde perte, et les milliers de messages de sympathies seront à l'image du vécu de l'homme : sincères et vrais. »



Lillian G. Whitebone. En 1929, Lillian G. Whitebone (1895–1965) était à la tête du comité féminin de manifestation pour les assemblées du Congrès des métiers et du travail à Saint John desquelles son époux James Whitebone était le principal organisateur. Les femmes travaillaient souvent en coulisse aux congrès de

travail. Toutefois, en 1921, Nellie Thorne de Saint John figurait sur la liste des délégués, et, en 1922, deux femmes furent déléguées pour représenter Milltown. Il n'y eut aucune déléguée dans les années 1930 et seulement deux dans les années 1940, cependant un nombre croissant de femmes furent élues déléguées après 1951.

History of Saint John Labor Unions, Compiled and Published by the Saint John Trades and Labor Council and Subordinate Unions, Saint John: Conseil du travail de Saint John, 1929



Au front, 1945. L'officier de l'armée C.C. Mann discute de l'état de la situation au front en février 1945 avec une délégation de dirigeants syndicaux du Congrès des métiers et du travail du Canada incluant, de gauche à droite, J.A. Sullivan du *Canadian Seamen's Union* (L'Union des marins canadiens), C.S. Jackson de la *United Electrical Workers* (Le Syndicat uni des ouvriers en électricité), James Whitebone, vice-président du Congrès des métiers et du travail du Canada, et Nigel Morgan de l'*International Woodworkers of America* (Syndicat international des travailleurs unis du bois d'Amérique). En 1945, ils partageaient tous une vision commune à titre de sympathisants de l'effort de guerre et de la reconnaissance des syndicats.

United Electrical, Radio and Machine Workers of America/Bibliothèque et Archives Canada/PA-094333, Bibliothèque et Archives Canada

Ce monument commémoratif à la mémoire de George Melvin (1888–1954), secrétaire-trésorier de la Fédération pendant de nombreuses années, a été érigé au cimetière Fern Hill par les syndicats de Saint John affiliés à la New Brunswick Federation of Labour (Fédération du travail du Nouveau-Brunswick). Whitebone en a fourni l'inscription qui se lit comme suit : « 36 années de services loyaux et désintéressés – Bravo à notre bon et fidèle serviteur ». L'image à l'extrémité supérieure est le symbole du Congrès des métiers et du travail du Canada.

George Vair





Cadres de direction de la Fédération, 1957.

Les membres du personnel de direction de la *New Brunswick Federation of Labour* (Fédération du travail du Nouveau-Brunswick) élus au congrès de 1957 : M.F. Kenny, de Newcastle; C.H. Malchow, de Bathurst; R.J. Boyd, de Moncton; J.A. Whitebone, de Saint John; W.F. McCarlie, de Saint John; W.A. MacLean, de Fredericton; et Rolland Blanchette, d'Edmundston. Sauf Whitebone et McCarlie, tous avaient été élus à titre de vice-présidents.

NBFL Proceedings, 1957



Passation du maillet.

En 1964, James Whitebone, le président sortant, présente le maillet à Fred Hodges (1918-1999), le nouveau président élu du Conseil du travail de Saint John et du district. Hodges fut également le premier travailleur syndiqué d'origine afro-canadienne à être élu pour occuper une fonction à la Fédération du travail du Nouveau-Brunswick, d'abord en 1962 à titre d'administrateur et, plus tard, à titre de vice-président.

George Vair



Whitebone fut président de la Fédération du travail du Nouveau-Brunswick pendant plus longtemps que quiconque et il était connu par de nombreux Néo-Brunswickois comme « Monsieur Travail ». Il fut aussi vice-président du Congrès des métiers et du travail du Canada de 1939 à 1956.

Archives provinciales du
Nouveau-Brunswick

Publications

Il s'agit d'un compte rendu préliminaire de l'histoire des débuts de la *New Brunswick Federation of Labour* (Fédération du travail du Nouveau-Brunswick) basé sur les travaux réalisés par le projet d'histoire du travail au Nouveau-Brunswick (www.lhtnb.ca).

Deux publications antérieures ont été utiles : *History of New Brunswick Federation of Labor*, Saint John : Fédération du travail du Nouveau-Brunswick, 1934 et *History of Saint John Labor Unions Compiled and Published by the Saint John Trades and Labor Council and Subordinate Unions*, Saint John : Conseil du travail de Saint John, 1929.

Pour de brefs récits, voir Emery LeBlanc, *La vie à Sainte-Marie*, E. LeBlanc, 1984, p. 159-60 (à propos de Céline A. Melanson) et « In Memoriam: James A. Whitebone », *Le travailleur canadien / Canadian Labour* (mars 1970), p. 39. Voir également « James L. Sugrue », *Dictionnaire biographique du Canada*, XV, Québec, Presses de l'Université Laval, 2005, p. 1091-93; une biographie de James E. Tighe paraîtra dans le volume XVI.

Parmi les études qui traitent de l'histoire du travail dans la province durant cette période, voir Raymond Léger, « L'évolution des syndicats au Nouveau-Brunswick de 1910 à 1950 », *Égalité: revue acadienne d'analyse politique*, 31 (printemps 1992), p. 19-40 et David Frank, « Provincial Solidarities: The Early Years of the New Brunswick Federation of Labour, 1913-1929 », *Revue de la Société historique du Canada*, nouvelle série, vol. 19, no. 1 (2008), p. 143-69.

Voir également Robert H. Babcock, « The Saint John Street Railwaymen's Strike and Riot, 1914 », *Acadiensis: Revue d'histoire de la région atlantique*, XI, 2 (printemps 1982), p. 3-27; Phyllis E. LeBlanc, « Le travail, le chemin de fer et les transformations économiques à Moncton de 1870 à 1941 », *Égalité: revue acadienne d'analyse politique*, 31 (printemps 1992), p. 75-93 et David Frank, « Minto 1932: The Origins and Significance of a New Brunswick Labour Landmark », *Acadiensis*, XXXVI, 2 (printemps 2007), p. 3-27. Voir également David Frank et Nicole Lang, *Lieux historiques ouvriers au Nouveau-Brunswick / Labour Landmarks in New Brunswick*, Edmonton, Comité canadien sur l'histoire du travail, 2010.

Pour d'autres éléments de contexte voir Jean Daigle, sous la direction, *L'Acadie des Maritimes. Études thématiques des débuts à nos jours*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton, 1993 et E.R. Forbes and D.A. Muise, éditeurs, *The Atlantic Provinces in Confederation*, Fredericton et Toronto, Acadiensis Press et University of Toronto Press, 1993.